

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT CINQ

Le 5 décembre 2025 Le 15 décembre à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage :

Le 29 décembre 2025

Etaient présents :

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
FERY, HOCHET, SANNIER, VIDEAU,

Messieurs : BOUFFARD, FAUDOT, LE MASSON, LEBOURGEOIS,
LESUEUR, MORTREUX, RICHET, SAINT-MARTIN.

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 24

Absents :

Madame LEFEVRE

(excusée pouvoir à M. VIDEAU)

Madame LOUBET

(excusée pouvoir à S. BOUFFARD)

Madame RAINÉ

(excusée pouvoir à M. FAUDOT)

Monsieur BRUNEAU

(excusé pouvoir à P. MORTREUX)

Monsieur DEGUSSEAU

(excusé pouvoir à O. SAINT-MARTIN)

Monsieur DUTHILLEUL

(excusé pouvoir à J.M LESUEUR)

Madame MAJDOUNI

Monsieur MORAND

Monsieur SIMON

Patrice MORTREUX est désigné secrétaire de séance.

OBJET : AVANCE SUR SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS et ORGANISMES 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget de l'exercice 2025,

CONSIDÉRANT qu'en début d'exercice il est nécessaire de permettre au CCAS, à l'AJBO, le Club Bretteville-sur-Odon BASKET et LCBO de fonctionner dans les conditions habituelles,

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20251219-20250708-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

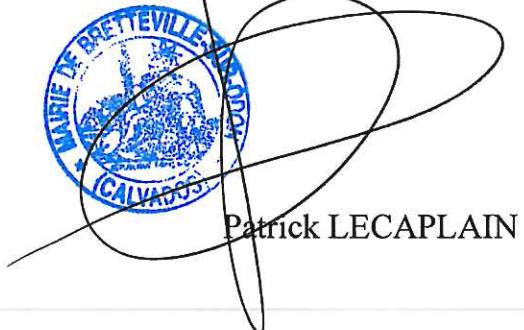
Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que des avances sur les **subventions 2026** limitées à 25 % du montant de la subvention allouée au titre de l'exercice **2025** seront versées à :

- **CCAS** pour un montant de **5 500 €**
- **AJBO** pour un montant de **34 000 €**
- **Le Club Bretteville-sur-Odon Basket** pour un montant de **2 500 €**
- **LCBO** pour un montant de **10 000 €**

Date de publication : le **19 décembre 2025**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, **19 décembre 2025**

Le Maire :



Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20251219-20250708-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025